

CONSEIL SPECIALISE DE LA FILIERE VITICOLE

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 16 novembre 2011

Le Conseil Spécialisé de la filière viticole du 16 novembre 2011 a été présidé par Jérôme DESPEY.

En préambule, le Président du Conseil Spécialisé a informé les membres du Conseil de sa rencontre prochaine avec le ministre de l'Agriculture. Il a convenu de rendre compte de la teneur de l'entrevue lors du Conseil Spécialisé de décembre prochain.

Approbation du Procès Verbal du Conseil Spécialisé du 19 octobre 2011

Le Conseil Spécialisé a enregistré une demande de modification du procès verbal de la part du Président de la Fédération Nationale des Distilleries Coopératives Vinicoles (FNDCV).

Le procès verbal modifié du Conseil Spécialisé de la filière viticole du 19 octobre 2011 est approuvé à l'unanimité

Prévisions de récolte européennes et marchés à la production début de campagne 11-12

Le Conseil Spécialisé a été informé des prévisions de récolte européennes et des 1^{ers} éléments chiffrés des marchés à la production pour le début de la campagne 2011-12.

OCM – Consommation de l'enveloppe 2011-2012 au 10 novembre 2011 et point sur le paiement de l'aide à la restructuration du vignoble - campagne 2010-11

Un point sur la consommation des crédits de l'enveloppe 2011-12 du programme quinquennal français de l'OCM viticole et le paiement de la mesure « restructuration » a été fait.

Au 10 novembre 2011, la consommation des crédits de l'enveloppe 2011-12 du programme quinquennal français s'élève à 35,4 millions d'euros (sur 284,3 millions d'euros). Le rythme de paiement des dossiers de l'aide à la restructuration est, quant à lui, conforme aux engagements pris par FranceAgriMer.

OCM – avis du conseil sur un projet de nouvelle maquette budgétaire pour le programme national quinquennal de l'OCM vin

Une proposition de nouvelle maquette budgétaire du programme national quinquennal de l'OCM vin pour la campagne 2011-12 a été présentée aux membres du Conseil.

(Montants en millions d'euros)	Montant maquette 2011-12
Prestations viniques	44,3
Moûts concentrés	15
Assurance récolte	0
Restructuration	102
Promotion	40
Investissements	80
Distillation de crise	0
Montant total	284,3

En parallèle, les engagements pluriannuels (sur 5 ans) de différentes mesures du programme quinquennal national ont fait l'objet d'ajustements. Ainsi, l'enveloppe totale de la mesure « prestations viniques » a été augmentée de 6 millions d'euros du fait d'une récolte 2011 en progression, celle de la mesure « investissements » de 1,5 millions d'euros et l'enveloppe totale de la mesure « promotion » a été revue à hauteur de 173 millions d'euros (au lieu de 180 millions d'euros).

Les membres du Conseil ont formulé un avis favorable à l'unanimité sur la proposition de nouvelle maquette budgétaire pour le programme national quinquennal de l'OCM vin

OCM – avis du Conseil sur les réponses apportées au questionnaire de la Commission Européenne sur l'OCM viticole

Les membres du conseil ont pris connaissance du projet de réponses apportées au questionnaire de la Commission Européenne ; projet amendé suite aux débats et réflexions menés dans le cadre d'un Groupe de Travail du Conseil tenu le 4 novembre 2011.

L'examen de ce projet a suscité un large débat autour de la gestion des autorisations et droits de plantation en France.

Les membres du Conseil ont formulé un avis favorable moins 6 abstentions sur le projet de réponses apportées au questionnaire de la Commission Européenne.

Le président du Conseil Spécialisé s'est engagé à ouvrir un débat et une réflexion sur la gestion des autorisations et droits de plantation en France.

OCM – Avis du Conseil sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté « pluriannuel » du 26 mai 2009 modifié relatif aux conditions d'attribution de l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble

Concernant l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble, il est convenu d'un examen par le Conseil Spécialisé en deux temps : la modification de l'arrêté « pluriannuel » en novembre et l'arrêté fixant les modalités d'aide pour la campagne 2011-12 au Conseil de décembre.

Le projet d'arrêté modificatif présenté vise à introduire l'évolution concernant le palissage, la suppression de l'obligation de gel des droits issus d'un arrachage en plan collectif, et comporte également quelques évolutions formelles qui permettent de reformuler ou clarifier quelques règles existantes.

Les membres du Conseil ont formulé un avis favorable à l'unanimité sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté « pluriannuel » du 26 mai 2009 modifié relatif aux conditions d'attribution de l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble

Avis du conseil sur l'intégration de la filière des produits cidricoles dans le fonds de la filière viticole

Le Président du Conseil spécialisé et le Directeur Général de FranceAgriMer ont été saisis d'une demande conjointe de deux interprofessions (UNICID et IDAC) d'intégrer la filière cidricole dans le fonds de la filière viticole.

L'officialisation de cette demande a été faite par les représentants professionnels en Comité des produits cidricoles de FranceAgriMer et formalisée cet été par courrier. De son côté, le Comité « fonds de la filière viticole » de FranceAgriMer s'est montré ouvert à cette demande.

Les membres du Conseil ont formulé un avis favorable à l'intégration de la filière des produits cidricoles dans le fonds de la filière viticole à compter du 1^{er} janvier 2012.

Avis du Conseil sur l'orientation des crédits nationaux alloués aux filières viticoles et cidricoles pour 2012.

Le budget d'intervention 2012 (EPRD) de FranceAgriMer est actuellement en cours de réalisation. Il sera présenté dans sa version définitive aux membres du conseil d'administration de l'Etablissement.

Les crédits nationaux spécifiquement affectés aux filières viticoles et cidricoles sont inscrits, dans divers chapitres, au titre de l'action 11 du programme 154 de l'EPRD 2012 de FranceAgriMer

Les membres du conseil ont pris connaissance d'une proposition d'orientation des crédits nationaux alloués aux filières viticoles et cidricoles pour 2012.

Les membres du Conseil ont formulé un avis favorable à l'unanimité à la proposition d'orientation des crédits nationaux alloués aux filières viticole et cidricole pour 2012.

Avis du Conseil sur une proposition de programme d'études FranceAgriMer pour les secteurs viticoles et cidricoles

La proposition de programme d'études pour les secteurs viticoles et cidricoles donne la priorité aux acquisitions de données et panels et prend en compte les différentes demandes exprimées par les organisations professionnelles et interprofessionnelles qui ont été consultées.

Les membres du Conseil ont formulé un avis favorable à l'unanimité à la proposition de programme d'études FranceAgriMer pour les secteurs viticoles et cidricoles.

Avis du conseil sur le projet d'arrêté relatif aux contingents d'autorisations de plantation en vue de produire des vins à Indications Géographiques Protégées pour la campagne 2011-2012

Le Conseil Spécialisé de la filière viticole, en juin 2011, a fixé à 1160 ha le contingent maximal d'autorisations de plantation en vue de produire des vins à Indications Géographiques Protégées pour la campagne 2011-12.

Les demandes individuelles des viticulteurs déposées auprès des services territoriaux de FranceAgriMer jusqu'au 30 septembre s'élèvent à 1157 ha.

Le comité « IGP Vins et Cidres » de l'INAO a examiné le projet d'arrêté le 10 novembre dernier et a donné un avis favorable.

Les membres du Conseil ont formulé un avis favorable à l'unanimité sur le projet d'arrêté relatif aux contingents d'autorisations de plantation en vue de produire des vins à Indications Géographiques Protégées pour la campagne 2011-2012.

Questions diverses

Les membres du Conseil spécialisé ont eu communication d'une publication FranceAgriMer sur la comparaison entre les échanges agroalimentaires de la France et de l'Allemagne en 2010

Les membres du Conseil spécialisé ont été informés de l'organisation d'un colloque sur les maladies du bois de la vigne le 09 décembre 2011 ; colloque qui se tiendra au ministère de l'agriculture.

Les membres du Conseil spécialisé ont été informés qu'un avis sera soumis au prochain Conseil sur un projet d'arrêté établissant la liste des produits issus de la vigne soumis à l'obligation de visa des contrats mentionnés à l'article L.665-2 du code rural et de la pêche maritime et que ce projet d'arrêté sera adressé auparavant pour information aux organisations professionnelles et interprofessionnelles.

Le président du Conseil Spécialisé sera saisi dans les prochains jours par le ministère de l'agriculture d'un projet de décret fixant un rendement physiologique à la vigne. Ce projet de décret fera l'objet d'un examen par le conseil spécialisé

**Le prochain Conseil Spécialisé de la Filière Viticole aura lieu
le mercredi 14 décembre 2011**